



Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s et Surveillant(e)s Brigadiers

**100%
Surveillant(e)s**

M.A Aix-Luynes

AGRESSIONS !! ENCORE ET ENCORE !!

Ce 14 Janvier 2016, au Bâtiment A 1er étage, le surveillant affecté sur cet étage soucieux d'effectuer son travail convenablement, se rend dans la cellule du détenu B.B afin de procéder à la fouille de cellule programmé par le chef du bâtiment. Ce dernier mécontent de la demande du surveillant, refuse catégoriquement de se soumettre à la fouille, celui-ci décide de s'en prendre physiquement au surveillant. Suite à cette agression, ce détenu a été placé au Quartier Disciplinaire.

Et... Suite aussi à cette agression notre « chère hiérarchie » reçoit notre collègue... afin de l'interroger...

- Pourquoi avez-vous effectué la fouille tout seul ?
- Avez-vous frappé ce détenu ?

Pour le SPS, cette méthode est tout simplement lamentable et inacceptable...

Monsieur le Directeur, pourquoi il n'y a qu'un seul agent prévu sur cet étage si vous désirez que le travail soit effectué par deux ?!

De surcroit, cet étage ne veut même plus être pris par les agents de peur de se faire agresser !

De plus, ce vendredi 15 Janvier 2016 au Q.I.D, les agents affectaient annonce au détenu B.B qu'il est attendu à son parloir, devant cette annonce Monsieur B.B s'est approché des collègues d'un air menaçant et devant le bon réflex professionnel de nos collègues de refermer la grille intermédiaire de la cellule Q.I.D, celui-ci a craché « n'a pu que cracher » à plusieurs reprises aux visages du 1^{er} surveillant et surveillant de ce Quartier Spécifique.

Monsieur le Directeur, à quoi servent les signalements de détenus, s'ils ne sont pas pris en compte comme pour le cas de ce très cher B.B.

Résultat des courses : 3 agents touchés dont 2 sous trithérapie, un 1^{er} surveillant et surveillant en AT.

Pour le S.P.S, le transfert de ce détenu coutumier des faits doit être immédiat !!!

Un deuxième agent doit être prévu sur cet étage devenu une véritable zone de non-droit...

Le S.P.S Aix-Luynes apporte tout son soutien à l'ensemble des personnels concernés et les soutiendra dans l'ensemble de leur démarche.

Le 17 Janvier 2016

Le bureau Local